

Madame la Préfète, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et messieurs les membres du CDEN

Les élections législatives ont acté une défaite cinglante pour le parti présidentiel : entre 2017 et 2022, le nombre de députés de La République en marche a été divisé par deux ; la coalition présidentielle a perdu plus d'un million de voix depuis 2017 ; le président de l'Assemblée et le patron de groupe de la majorité ont tous les deux perdu... Les Françaises et Français ne veulent plus d'une politique néolibérale détruisant les services publics, sans justice climatique ni justice sociale, comme depuis 5 ans. C'est le résultat du rejet massif des projets néo libéraux, autoritaires, écocides, injustes socialement, qui monte dans la population. Forcément inquiète du score du Rassemblement National, la FSU continuera à combattre les idées d'extrême droite, car leur programme est fondamentalement antisocial et libéral sur le plan économique, à l'exact inverse des valeurs d'égalité et de solidarité portées par le syndicalisme.

Si lors de la première rencontre avec la FSU, le nouveau ministre de l'Education Nationale s'est posé en rupture des méthodes de JM Blanquer, les annonces récentes du président Macron sur la généralisation de l'expérimentation de Marseille à l'automne sans aucun bilan, est encore un exemple de la continuité des politiques menées depuis maintenant 5 ans et contredit dans les faits, le changement de méthodes annoncé par le président de la République. A quoi serviraient de « grandes concertations » si en fait, tout est déjà décidé d'avance. Les personnels ont besoin d'être entendus et reconnus dans leur professionnalité. Ils ne veulent plus se voir imposer les choses par le haut. Si l'on veut réellement améliorer le système éducatif français, il faut le faire avec les personnels et non contre eux.

La FSU alerte depuis plusieurs mois sur les nombreuses conséquences de la crise sanitaire. Concernant la jeunesse, tous les signaux sont au rouge : mal-être exponentiel des élèves, décrochage scolaire toujours plus important, précarisation grandissante des familles, multiplication des situations de protection de l'enfance... Les élèves vont mal, la réussite scolaire de toutes et de tous se trouve encore plus illusoire dans ces conditions. Il est urgent de donner enfin les moyens pour que l'école joue pleinement son rôle social. Les besoins sont immenses tant en termes pédagogiques que d'accompagnement et de suivi des élèves par des équipes pluriprofessionnelles complètes. Pour les AESH, la FSU rappelle aussi son exigence d'un véritable statut et d'un salaire décent. En attendant la création de ce véritable statut, ils et elles doivent être recrutés-es à temps complet et les PIAL doivent être abandonnés.

Face à l'actuelle crise de recrutement, la question des salaires est urgente. Pour la FSU, il faut une revalorisation conséquente et sans contreparties de l'ensemble des personnels. La perspective salariale liée à l'augmentation de la valeur du point d'indice est un signal positif mais ne suffit pas à rattraper les pertes salariales dans un contexte inflationniste persistant. Les annonces du nouveau ministre sur la revalorisation des entrants dans le métier vont également dans le bon sens mais ce projet exclut toujours les personnels en milieu de carrière. La FSU dénonce l'obsession ministérielle au regard de la politique indemnitaire qui consiste à « travailler plus pour gagner plus » et s'oppose au dispositif de remplacement de courte durée qui n'est qu'une parade pour pallier le manque d'enseignant.e.s remplaçant.e.s. Les derniers résultats des concours de recrutement montrent que la rentrée est loin d'être assurée, il faut dès maintenant des mesures de type concours exceptionnel ou recours aux listes complémentaires. Pour la FSU, l'attractivité du métier d'enseignant-e passe notamment par l'amélioration des conditions d'études et d'entrée dans le métier. Cela demande du temps, des moyens humains et financiers. Cela demande aussi de penser ces métiers de manière ambitieuse et d'exclure toute année de stage à temps complet devant les élèves.

Pour la FSU, face à un état d'urgence dans l'Éducation nationale, tant pour les élèves que pour les personnels, il est indispensable de prendre rapidement des mesures à la hauteur des enjeux. Cela passe, dès à présent, par la mise en œuvre d'un collectif budgétaire en vue de la rentrée 2022.

La FSU tient également à rappeler l'importance d'engager rapidement le chantier sur la transition écologique. Le bâti scolaire doit faire l'objet d'un plan d'investissement à la mesure des enjeux de réduction de consommation énergétique. Les établissements scolaires du département sont notamment mal équipés pour résister aux vagues de chaleur. Il est temps de proposer des solutions concrètes en lien avec les enjeux de la crise climatique (végétalisation, isolation et aération, réduction de la consommation énergétique, bannissement du plastique jetable, et recours aux circuits courts, raisonnés et bios dans les cantines scolaires).

Plus localement, nous avons déjà largement exprimé notre fort regret d'une carte scolaire 2022 bien plus proche des décisions politiques « d'en haut » ne répondant pas aux spécificités et besoins de notre département : Quid du renforcement de la brigade de remplacement de personnels titrés et formés ? Quid des RASED incomplets dont le champ d'action ne cesse d'augmenter ? Quid de l'école inclusive, des orientations SEGPA dans le privé faute de places, de la gestion des AESH par le fonctionnement en PIAL, des notifications d'accompagnement non honorées ?

A ce jour, des écoles sont encore dans l'attente de nomination de personnels, et voient leurs équipes incomplètes. Il y a plusieurs raisons à cela : soit les personnels ont été nommés sur ces postes alors qu'ils ne les avaient pas demandés (se pose alors la question de la pertinence de ce nouveau mouvement) et ont fait un recours, soit parce que, suite au mouvement des postes profilés se sont libérés, impliquant donc un nouvel appel à candidature, le jeu de chaises musicales ainsi provoqué laissant des postes sans personnel, tandis que des personnels restent sans poste, et ne savent toujours pas où ils exerceront à la rentrée. Situation inconfortable s'il en est pour tout le monde.

La situation du RPI Bascons/Bretagne/Artassenx et maintenant Saint Maurice nous interroge beaucoup ; nous espérons qu'une solution sera rapidement trouvée pour que le transport puisse desservir toutes les communes ; en l'état actuel des choses les enfants de Saint Maurice ne peuvent être scolarisés à Artassenx et inversement ; nous craignons que cela ne provoque une fuite des élèves vers des structures privées.

Enfin, nous souhaitons montrer notre grande inquiétude en ce qui concerne les évaluations d'école : le plus grand flou règne sur ce qui va être demandé aux écoles, sur les enquêtes qui seront proposées aux partenaires de l'école ; on voit fleurir ça et là des demandes qui ne peuvent que nuire à l'école publique. La généralisation de l'expérimentation marseillaise entraînera une mise en concurrence des écoles pour l'attribution de moyens, le démantèlement du système de nomination des personnels, la création d'un nouvel échelon hiérarchique et ouvrira la voie à une possible adaptation locale des contenus scolaires...

La FSU réfute totalement cette vision de l'école.

Dans les collèges landais, les conditions de rentrée illustrent de manière significative l'insuffisance des moyens. Les derniers documents de préparation de rentrée révèlent des effectifs très tendus, atteignant, voire dépassant le seuil des 30 élèves. La FSU a systématiquement interpellé la DSDEN sur de nombreuses situations critiques et demandé la création de divisions supplémentaires dans de nombreux établissements, comme à Mimizan, Pouillon, Geaune, Rion-des-Landes, Peyrehorade, Capbreton. La FSU s'oppose également au principe de l'«ouverture dégradée» qui consiste à ouvrir des divisions sans la totalité des moyens, sous prétexte que les dédoublements ne seraient plus nécessaires dans une classe à 25 élèves au lieu de 30.

Nous tenons aussi à aborder à nouveau la problématique des ULIS sur le département dans la mesure où 90% des divisions ULIS du département dépassent le seuil de 10 élèves et vont parfois jusqu'à 15 élèves au collège Jean Mermoz à Biscarrosse. A ce propos, la FSU a lancé une campagne médiatique largement relayée par la presse et les radios locales et à laquelle se sont associées de nombreux collèges du département pour dénoncer l'irresponsabilité de la DSDEN, qui ne respecte pas les textes de loi cadrant les principes de mises en œuvre de l'école inclusive : soit le respect du seuil de 10 élèves et la comptabilisation des élèves dans les classes d'inclusion. Les personnels se sont engagés pour alerter les difficultés que cela entraîne sur les conditions d'accueil de ces élèves pourtant porteurs de handicap ainsi que sur la santé des personnels intervenant dans l'inclusion : défaut d'accompagnement des élèves, limitation des inclusions, exclusions d'élèves du dispositif et de ce fait non-respect des notifications faute de places suffisantes en ULIS, difficultés d'individualisation dans un contexte de saturation des divisions et de prise en charge d'élèves relevant d'instituts médico-sociaux. Malgré les alertes adressées au DASEN, aucune réponse n'a été apportée par l'administration. La FSU et les personnels attendent des mesures concrètes à appliquer d'urgence afin de permettre aux élèves de bénéficier d'une école véritablement inclusive et d'une scolarité épanouissante, dans le respect de leurs besoins, et aux personnels d'effectuer convenablement leurs missions. La FSU demande le respect du seuil de 10 élèves, la comptabilisation des élèves de l'ULIS dans les classes ordinaires, une augmentation des moyens pour accélérer l'ouverture d'une ULIS par collège afin de désengorger les divisions trop remplies, la présence de 2 AESHco par ULIS afin de pouvoir à la fois suivre la scolarité des élèves en classe d'inclusion et soutenir le travail effectué au sein de l'ULIS ainsi que du temps de concertation pour tous les personnels intervenant dans l'inclusion des élèves.

Dans les lycées, l'empilement des aménagements successifs de la réforme conduit à une illisibilité totale et à des contradictions entre les textes réglementaires et la réalité du terrain. Ainsi, les cumuls d'options facultatives, inscrits dans la loi, sont remis en question par les chefs d'établissement soucieux de la réalisation des emplois du temps. Alors même que le grand oral interroge les élèves sur leur parcours personnel, que Parcoursup accentue la sélection, ces derniers se voient empêchés de suivre la totalité des enseignements

souhaités pour un parcours cohérent et en lien avec leur projet d'orientation. La dimension facultative des mathématiques en classe de première ajoute encore de la complexité et une couche au mille-feuille. Ces errements se font donc au détriment des élèves mais également des professeur.e.s de ces disciplines facultatives qui, quelle que soit l'énergie dépensée, voient leurs groupes se dépeupler, non pas faute de volontaires mais en raison de blocages administratifs en opposition avec les textes réglementaires.

Les professeur.e.s de Lettres sont à nouveau soumis à rude épreuve. A la suite des interventions du SNES-FSU en CHSCT ministériel sur les risques psycho-sociaux auxquels sont soumis ces enseignant.e.s, certaines académies ont adapté les conditions de travail et permis des améliorations. Elles sont insuffisantes dans l'académie de Bordeaux : des convocations multiples, pas de dispense de surveillance du baccalauréat ni de décharge des derniers cours de l'année alors que les professeur.e.s devaient préparer les épreuves orales, une semaine d'oral complète avec 15 candidats par jour et une pause le mercredi après-midi insuffisante et inégalement répartie, plus de 10 copies par jour ouvrable à corriger entre le 27 juin et le 4 juillet puisqu'il est illusoire de penser que ces copies peuvent être corrigées pendant la passation des oraux. Ces fins d'année cauchemardesques s'ajoutent à des programmes infaisables. Les professeur.e.s de Lettres enseignant en lycée sont à bout comme en témoigne la multiplication des démissions, des arrêts maladies pour burnout, des demandes de temps partiel. L'État a été alerté lors du CHSCT ministériel du 3 décembre 2021 et doit maintenant prendre toutes ses responsabilités pour protéger la santé de ses personnels. Puisque le nouveau Ministre de l'Education Nationale a indiqué dans le journal payant du Parisien vouloir être attentif au bien-être des équipes éducatives, nous espérons qu'il prendra la mesure de la situation et agira au plus vite.

De notre petit échelon départemental au niveau national, il y a bien urgence pour répondre à toutes les exigences d'une école publique ambitieuse pour ses élèves et respectueuses de ses personnels.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la délégation FSU, Marlène BORDESSOULES, Sonia MOLLET, Cathie BLAIN et Nicolas FAYEMENDY

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned centrally below the text.